

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Société Atelier du Meuble intérieurs**

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société Atelier du Meuble intérieurs porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en vertu de la troisième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 24 juin 2025, le montant total des dividendes relatifs à l'exercice 2024 s'élève à 2 502 735,750 dinars. Cela correspond à un dividende de quatre cent cinquante millimes (0,450 dinar) par action, soit 45% du nominal.

Le détachement des dividendes sera effectué en date du 29 Août 2025.